

La faute de l'écrivain

Michel Biron

L'Amérique et nous
Number 63, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/80609ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Biron, M. (2016). Review of [La faute de l'écrivain]. *L'Inconvénient*, (63), 40–42.

LA FAUTE DE L'ÉCRIVAIN

Michel Biron

Comment se fait-il qu'une romancière aussi peu polémique que Monique LaRue se soit retrouvée il y a une vingtaine d'années au centre d'une « affaire » qui a défrayé les manchettes littéraires ? Rappelons les faits : nous sommes alors au lendemain du second référendum et les esprits ne se sont pas encore refroidis, hantés par la déclaration restée célèbre de Jacques Parizeau expliquant la défaite du Oui par l'argent et les votes ethniques. En mars 1996, Monique LaRue est invitée à prononcer une conférence à l'Université de Montréal sur le thème suivant : « Passer les frontières ». Le jour de la conférence, il n'y a personne dans la salle, symptôme de la désaffection du public à l'égard de la littérature, et peut-être aussi à l'égard de l'université devenue une tour d'ivoire. La conférence est donc annulée, mais les organisateurs, gênés comme on le devine, proposent à Monique LaRue de publier sa conférence dans une collection au titre presque ironique, « Les grandes conférences ». Le texte de trente petites pages, intitulé *L'arpenteur et le navigateur*, paraît dès la fin de 1996 chez Fides.

Monique LaRue y aborde la question de la « transculture » à partir de la figure d'un collègue, écrivain québécois « de souche », qui s'était plaint devant

elle, peu après le référendum, de la place excessive occupée par les écrivains immigrants. Outrée, la romancière décrit son malaise, elle qui se sent d'emblée plus d'affinités avec les navigateurs qu'avec les arpenteurs, mais elle ne se lance pas dans la dénonciation des propos entendus. Elle cherche à les comprendre, c'est-à-dire à mesurer la part de mensonge, mais aussi de vérité, qu'ils contiennent : « j'étais incapable de nier que ce que cet écrivain disait restait, en un certain sens, exact ». Il n'en fallait pas plus pour que le scandale éclate : Ghila Sroka, directrice de *La Tribune juive*, attaque la romancière-essayiste en l'accusant d'adhérer au propos xénophobe de l'écrivain québécois « de souche ». « De LaRue à la poubelle », lit-on à la une du numéro de mars 1997, qui sera suivi de réponses et de nouvelles attaques dans divers médias.

Le romancier Jean-Philippe Dommeq appelle cela la « faute du seuil¹ ». C'est la faute de celui ou celle qui observe un groupe en se plaçant un peu en retrait, sans participer au manège. C'est la faute d'à peu près tout écrivain digne de ce nom, car l'écrivain est toujours, par la force des mots et des choses, en train de ne pas prendre part à l'action du « nous » auquel pourtant on l'identifie, soit parce qu'il se sent exclu, soit parce

qu'il ne veut pas en être, soit pour les deux raisons à la fois.

La leçon de Jérusalem revient longuement sur cette « affaire » dont on découvre aujourd'hui à quel point elle a profondément blessé la principale intéressée. Le titre de son essai fait référence au livre d'Hannah Arendt intitulé *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, et au film qu'en a tiré Margarethe von Trotta. Des intellectuels influents, des coreligionnaires respectés s'étaient indignés que la philosophe juive puisse parler de « banalité » pour penser le crime inqualifiable de ce nazi responsable de la solution finale. Hannah Arendt fut traitée elle-même de « nazie » par des gens qu'elle croyait ses amis, par son propre groupe d'appartenance : elle avait commis la faute du seuil.

Monique LaRue se défend bien de comparer sa situation à celle d'Hannah Arendt, et elle met toutes les nuances qu'il convient pour contextualiser son « affaire ». Mais même si l'attaque de *La Tribune juive* demeure une controverse toute locale, même si cette « affaire » a quelque chose d'artificiel qui tient sans doute à la personnalité polémiste de Ghila Sroka, il s'agit bien pour la romancière d'un cauchemar, comme le dira haut et fort Lise Bissonnette, à

laquelle Monique LaRue rend d'ailleurs hommage, comme elle le fait pour d'autres journalistes (Pierre Foglia, Réginald Martel) qui, infiniment mieux que les écrivains et les universitaires (sauf Pierre Nepveu et Claude Lévesque), ont su prendre sa défense. Il faut lire son essai pour prendre la mesure de ce que Pierre Bourdieu appelle la « violence symbolique », qui peut être tout aussi lourde de conséquences que la violence physique. Il faut le lire aussi parce que l'essayiste, tout en prenant appui sur son histoire personnelle, propose une réflexion passionnante sur la vie de l'esprit dans le Québec d'aujourd'hui. Au-delà du désir bien légitime de s'expliquer, au-delà des règlements de comptes (il y en a quelques-uns dans cet essai), ce retour sur une des rares polémiques littéraires contemporaines au Québec fournit à Monique LaRue l'occasion de sortir de sa réserve et d'assumer pleinement sa voix d'essayiste.

Le livre est divisé en cinq chapitres, presque tous inédits, de sorte qu'on a affaire à un essai vraiment neuf et non à un collage de textes écrits et pensés en fonction d'un autre contexte éditorial. Si le chapitre initial donne son titre et son ton à l'ensemble de l'essai, ce dernier est loin de se résumer à la seule « affaire LaRue ». Du reste, ce texte rétrospectif aborde déjà le véritable thème qui structure tout l'essai, soit la possibilité même d'une vie de l'esprit au Québec, où la faute du seuil est peut-être plus impardonnable qu'ailleurs étant donné le poids traditionnel du « nous ». Ce thème, Monique LaRue le reprend dans le deuxième chapitre, consacré à la langue, en s'inspirant de ce que vit la génération de ses petits-enfants grandissant dans une famille trilingue où l'anglais n'est plus la langue du dominant, mais la langue de communication entre un parent québécois francophone et un parent immigré. Elle espère qu'on entende enfin la « leçon de Montréal », et qu'on en finisse avec la haine ou la peur de l'anglais vu comme l'éternel symbole de l'asservissement des Canadiens français. Là encore, elle risque de se faire des ennemis parmi les siens, surtout lorsqu'elle dénonce le « sophisme » voulant que le sort du français soit lié à l'avenir politique du Québec : « il faut

protester contre l'idée, répandue, qu'il faudrait, pour que le français soit enseigné et parlé avec suffisamment de qualité au Québec, que le Québec devienne un pays ».

La leçon de Montréal, c'est aussi pour elle le bonheur d'y entendre de plus en plus de Français (de France). Non plus seulement des diplomates, des restaurateurs, des journalistes ou des enseignants, comme c'était le cas auparavant, mais des individus et des familles appartenant à tous les milieux sociaux. Elle y voit un signe encourageant pour l'expérience *qualitative* du français. Elle insiste sur la notion de qualité (le rapprochement du mot *qualité* et du français hexagonal lui vaudra quelques adversaires supplémentaires) : *qualité* signifie d'abord « manière d'être dans le monde », et non « supériorité ». La présence d'un nombre croissant de Français à Montréal permet à chacun d'entendre d'autres sons, d'autres expressions, d'autres rythmes vocaux que ceux des Montréalais francophones « nés natifs ». Elle se félicite que cette langue française de France fasse un retour : « non pas parce que je serais snob, aliénée, colonisée, mais parce que, pour plusieurs raisons, on peut penser que cet apport est un renfort. On peut penser que la présence des Français ne peut en aucun sens amoindrir la force de la langue française dans la ville multilingue, dans la ville bilingue, dans cette ville qui s'avère être un microcosme, un laboratoire de la joute mondiale des langues ». Excès d'optimisme ? Ce ne sont que des hypothèses, des propositions de réflexion, des interrogations, mais elle sait bien qu'en parlant ainsi, en célébrant la nouvelle ville multilingue, elle risque d'être traitée de « collabo linguistique », selon une expression tirée du *Devoir*. Encore ici, la faute du seuil...

Tout cet essai est traversé par une subjectivité forte, courageuse même, car elle va là où ça résiste, comme disent les psychanalystes. C'est le point de vue d'une « femme intelligente », affirme-t-elle avec aplomb mais sans le moindre narcissisme, en pesant bien ce que ces mots ont de problématique, de piégé. Si l'égalité de l'intelligence entre les hommes et les femmes est clairement admise par à peu près tout le monde depuis



Simone de Beauvoir, il reste que cette intelligence a été pensée comme « une manière de rechercher, voire d'atteindre "l'égalité" biographique avec les hommes, mais non pas de développer une pensée de l'intelligence féminine, et par là je n'entends rien d'autre que la faculté d'un cerveau humain relié par un système hormonal et glandulaire à un corps humain mammifère et féminin ». L'essayiste revient à plusieurs reprises sur son choix d'avoir des enfants et sur les rapports entre intelligence et maternité.

Au milieu des années 1970, après avoir terminé un doctorat sous la supervision de Roland Barthes à Paris, Monique LaRue aurait pu aisément publier sa thèse et mener une carrière universitaire à Montréal. Elle y a renoncé, ou plutôt elle a choisi une autre carrière, une autre forme de vie : elle a été romancière et professeure de littérature au cégep plutôt qu'à l'université. Est-ce le seul fait du « tourniquet de la maternité » ? Il serait bien sûr réducteur d'établir un lien direct, mais elle ne peut s'empêcher d'observer « que des choses du genre arrivent encore à de brillantissimes femmes de trente ans. Leur excellence, leur amour de la perfection leur ouvrent tous les choix professionnels mais elles ne font pas automatiquement celui de la profession la plus prestigieuse, la plus productive, la plus lucrative ». Le tourniquet de la maternité entraîne Monique LaRue dans des « méandres »

qu'elle ne regrette aucunement d'avoir suivis, mais qui ont constitué pour elle un véritable risque, car la maternité est devenue dans la seconde moitié du 20^e siècle, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un risque librement choisi, donc une aventure. Mais c'est une aventure sans nouveauté, partant difficile à raconter, le contraire de l'aventure érotique. La maternité est une forme de création « qui ne compte pour rien dans la vie racontée et dans la vie socialement évaluée ». Puisqu'elle ne s'insère dans le récit que négativement, il semble plus simple ou plus facile de ne pas la penser, ce que dénonce l'essayiste qui juge que le tourniquet de la maternité détermine toutes les femmes, peu importe si elles ont des enfants ou non.

La leçon de Jérusalem n'est pourtant pas un livre de récriminations ou de protestations. Et même le choix de ne pas mener une carrière universitaire peut s'interpréter autrement que sur le mode de l'échec, malgré les traces d'amertume ici et là à l'égard de l'université. Monique LaRue fait sien la

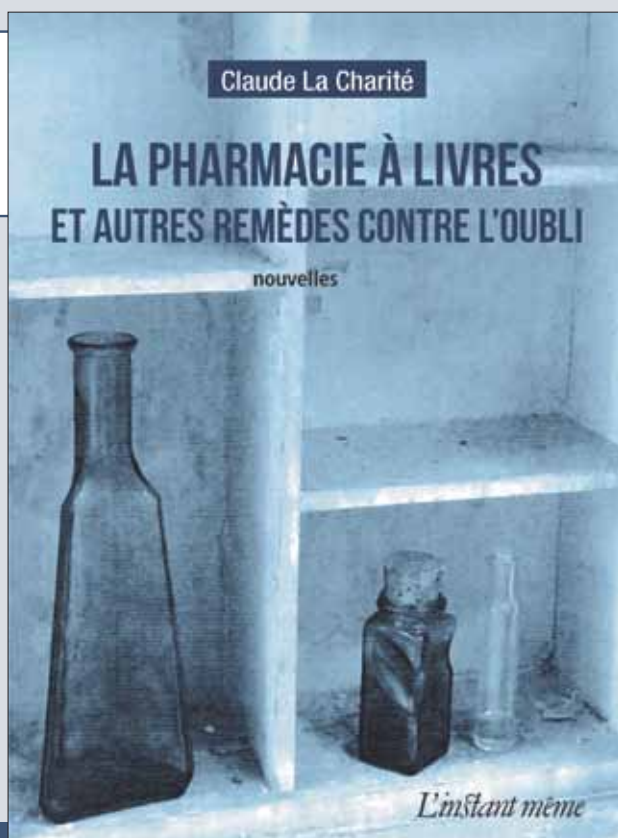
leçon de son maître Roland Barthes, la liberté d'« apostasier », c'est-à-dire de ne pas croire aux lois du champ intellectuel, aux lois du groupe. Le roman lui a longtemps fourni la clé de voûte de cette liberté. Ce n'est plus le cas toutefois, constate-t-elle sereinement, après avoir abandonné son septième roman qui portait sur la rencontre fictive de Picasso et de Virginia Woolf à Londres, projet ambitieux et fascinant, mais auquel elle cesse de croire, nouvelle apostasie. À quoi bon inventer une telle histoire dans un monde qui n'en a que pour les faits vécus ? Elle se tourne alors vers l'essai, un peu comme André Major, autre romancier réaliste, s'est tourné vers le carnet dans *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman* (2001) – ce qui ne l'a pas empêché, soit dit en passant, de revenir ensuite au roman. Dans les deux cas, même désir de liberté, même sentiment de contrainte devant la grosse machine romanesque, même refus d'aller vers l'autofiction.

Autant la romancière se dit captive d'une éthique lui interdisant de fonder

ses fictions sur sa propre vie ou sur celle de ses proches, autant l'essayiste se sent libérée de cet écran protecteur. « J'avais posé les conditions de ma liberté artistique, mais j'avais en même temps permis que le roman me sépare de moi-même, de ma "vie intérieure". » Il est curieux de voir avec quelle aisance l'essayiste s'aventure précisément là où la romancière refuse d'aller, c'est-à-dire vers le récit de soi. *La leçon de Jérusalem* devient ainsi une authentique leçon d'écriture, une façon de raconter autrement ce que le roman ne veut plus ou ne peut plus raconter. ■

LA LEÇON DE JÉRUSALEM
Monique LaRue
Boréal, 2015, 300 p.

1. Jean-Philippe Domecq, « La jouissance de lapider », *L'atelier du roman*, n° 83, sept. 2015, p. 87.



LA PHARMACIE À LIVRES ET AUTRES REMÈDES CONTRE L'OUBLI nouvelles

CLAUDE LA CHARITÉ

Les douze nouvelles de *La pharmacie à livres et autres remèdes contre l'oubli* ne dépeignent pas seulement la vie dans l'arrière-pays ni les velléités d'écrivain d'un professeur de lettres à la vie amoureuse qui va cahin-caha. L'ensemble contribue à forger l'univers de l'auteur, entre une photo d'échographie d'enfant mort-né dans sa boîte de bois grinçante, la mémoire du corps qui se souvient de sa naissance douloureuse, la somme de toutes les blessures d'amour-propre qui donnent consistance à ce que nous sommes, ou l'envoûtement des lieux qui nous habitent plus que nous les habitons.

Claude La Charité propose ici une forme d'autofiction mâtinée d'humanisme et dévoile quelques pans de sa mythologie personnelle.

Nouvelles
130 pages ; 19,95 \$
Aussi disponible en format électronique

L'instant même
www.instantmeme.com